

ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR L'AMÉNAGEMENT DU RER V À CORBEIL-ESSONNES

CORBEIL-ESSONNES

COPIE 1 – 20 AVRIL 2022

SUPPORT SYNTHÉTIQUE - DIAGNOSTIC

1.0

LES ITINÉRAIRES ÉTUDIÉS – PLAN GLOBAL

DESCRIPTION

- 1 socle commun (SC) sur la partie sud (jusqu'à la rue de l'Arche)
- 4 variantes d'itinéraires sur la partie nord (cf. plan ci-contre)
- 1 opportunité de passerelle au dessus de la seine (cf. plan « PSRL »)

CRITÈRES D'ANALYSE

1. Qualité de l'aménagement pour les cycles

1. Longueur
2. Dénivelé
3. Homogénéité de l'aménagement cyclable
4. Linéaire dérogatoire RER V et importance
5. Desserte

2. Impacts sur les véhicules motorisés

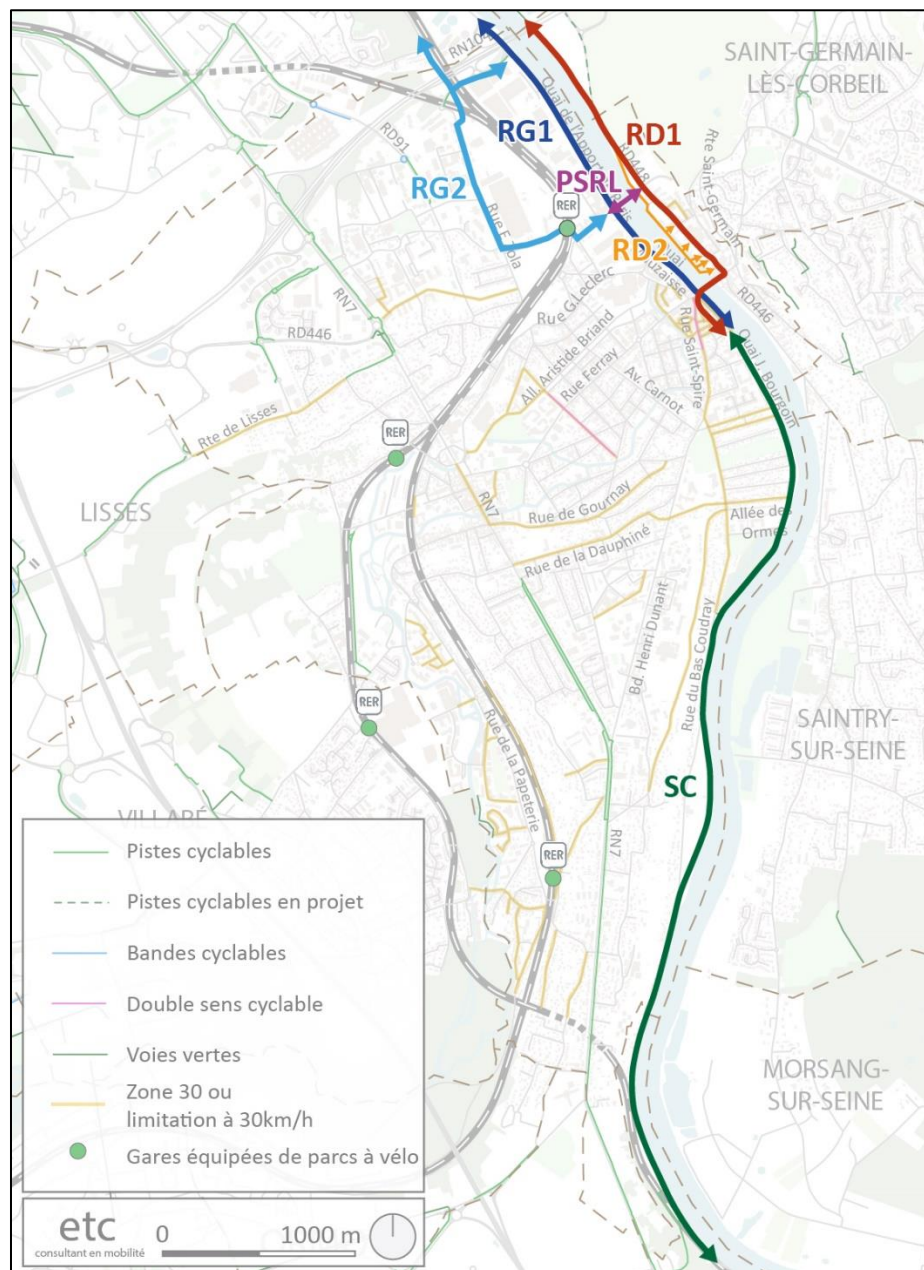
1. Suppression de stationnement automobile
2. Risque de congestion automobile accrue
3. Suppression d'un sens de circulation
4. Nécessité d'abaisser la vitesse
5. Nombre de lignes de bus impactées

3. Impacts sur les piétons

1. Réduction de trottoir
2. Itinéraire mixte

4. Cout

1. Nouveaux ouvrages
2. Réaménagement d'espace bâti



LES ITINÉRAIRES ÉTUDIÉS – SC

CARACTÉRISTIQUES

Longueur : 4,9 km

Dénivelé : +5m / -5m

Homogénéité d'aménagement cyclable : bonne

Linéaire dérogoire RER V : 110 ml (Asce Voile Espar)

Importance de la dérogation : faible

Desserte :

- Berges de Seine
- Gare RER Le Plessis-Chenet
- Piscine
- Stade
- Collège

Suppression de stationnement VP : -

Risque de congestion : -

Suppression d'un sens de circulation : non

Abaissement de la vitesse : non

Nombre de lignes de bus impactées : -

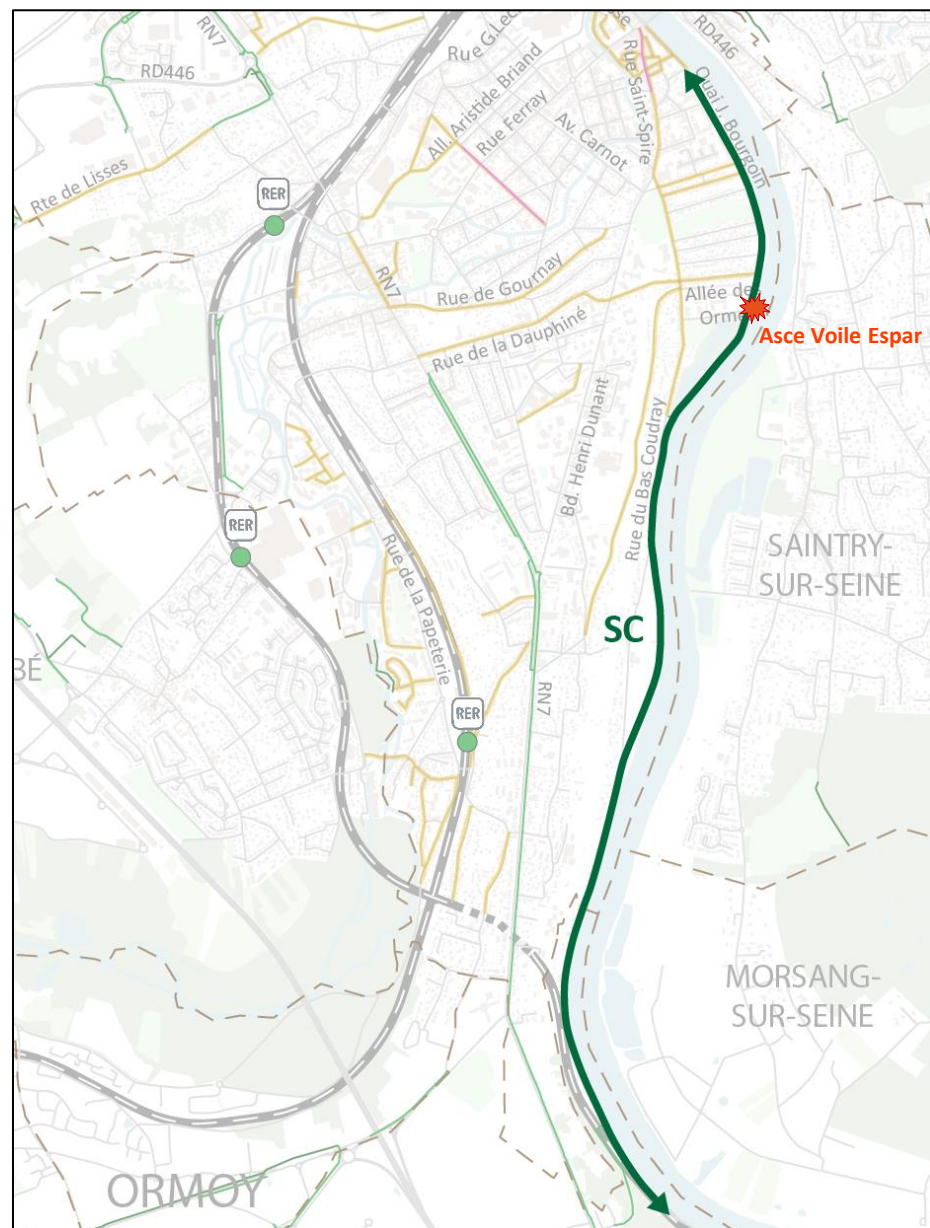
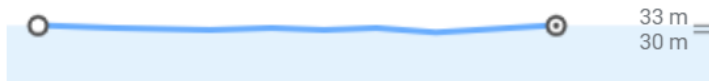
Réduction de trottoir : non

Linéaire mixte avec voie piétonne : 1 400 ml

Nouveaux ouvrages : -

Réaménagement d'espace bâti : 500 ml

↑ 5 m · ↓ 5 m



LES ITINÉRAIRES ÉTUDIÉS – RG2

CARACTÉRISTIQUES

Longueur : 2,9 km

Dénivelé : +8m / -7m

Homogénéité d'aménagement cyclable : bonne

Linéaire dérogoatoire RER V : -

Desserte :

- Cœur de Ville
- Gare RER de Corbeil (via rue de la Seine)
- Zone d'activité
- Quartier des Tarterêts
- Cimetière

Suppression de stationnement VP : 88 places (dont 32 ZR* et 56 ZA)

Risque de congestion : fort

Suppression d'un sens de circulation : oui (1,7 km)

Abaissement de la vitesse : non

Nombre de lignes de bus impactées : 6

Réduction de trottoir : non

Linéaire mixte avec voie piétonne : -

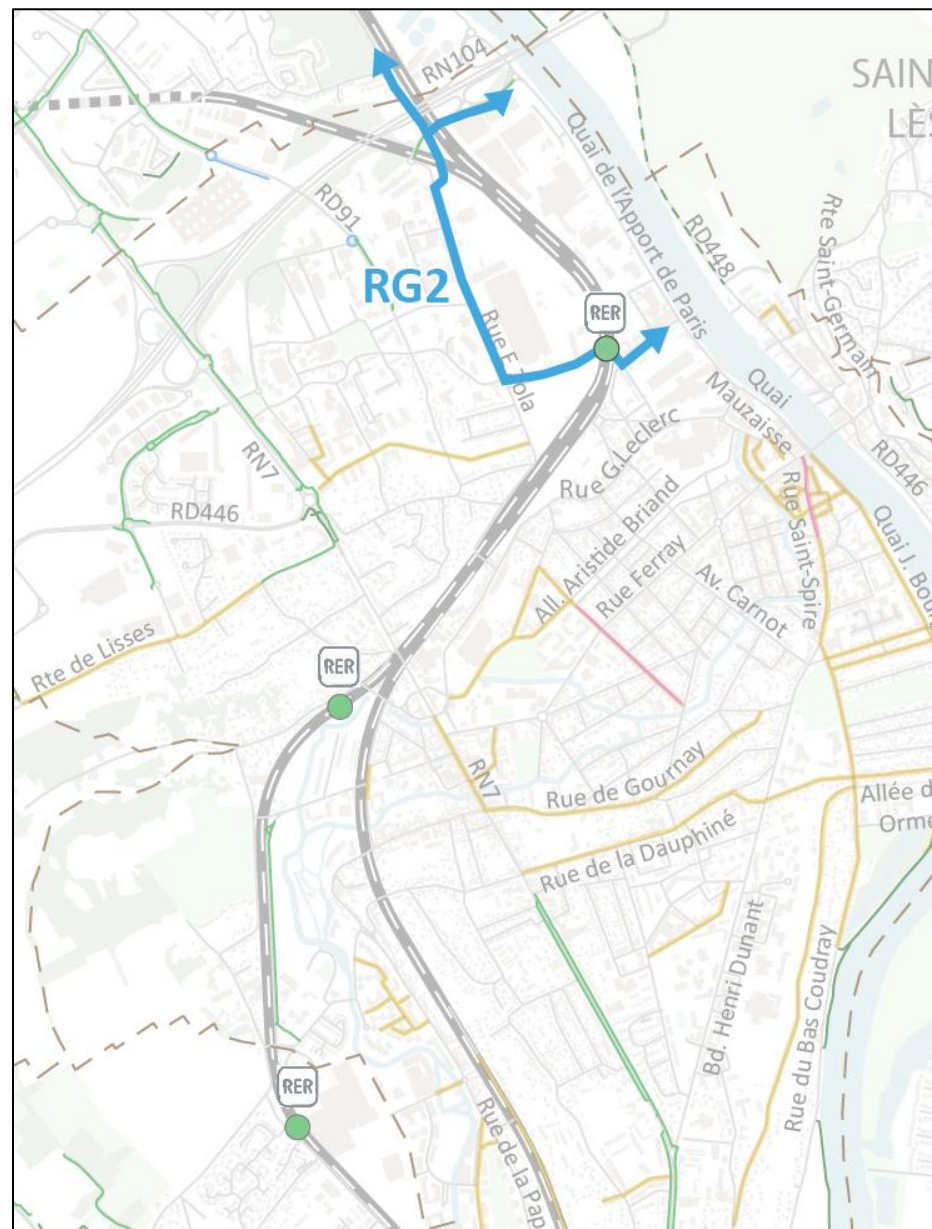
Nouveaux ouvrages : -

Réaménagement d'espace bâti : -

↑ 8 m · ↓ 7 m



*ZR : Zone résidentielle



LES ITINÉRAIRES ÉTUDIÉS – RD1

CARACTÉRISTIQUES

Longueur : 1,8 km

Dénivelé : +3m / -10m

Homogénéité d'aménagement cyclable : mauvaise

Linéaire dérogoire RER V : 280m

Importance de la dérogation : forte

Desserte :

- Berges de Seine
- Cœur de Ville
- Rive Droite (zone commerciale et résidentielle)

Suppression de stationnement VP : 69 places (dont 48 ZR et 21 ZC)

Risque de congestion : fort

Suppression d'un sens de circulation : oui (1 km)

Abaissement de la vitesse : non

Nombre de lignes de bus impactées : 2

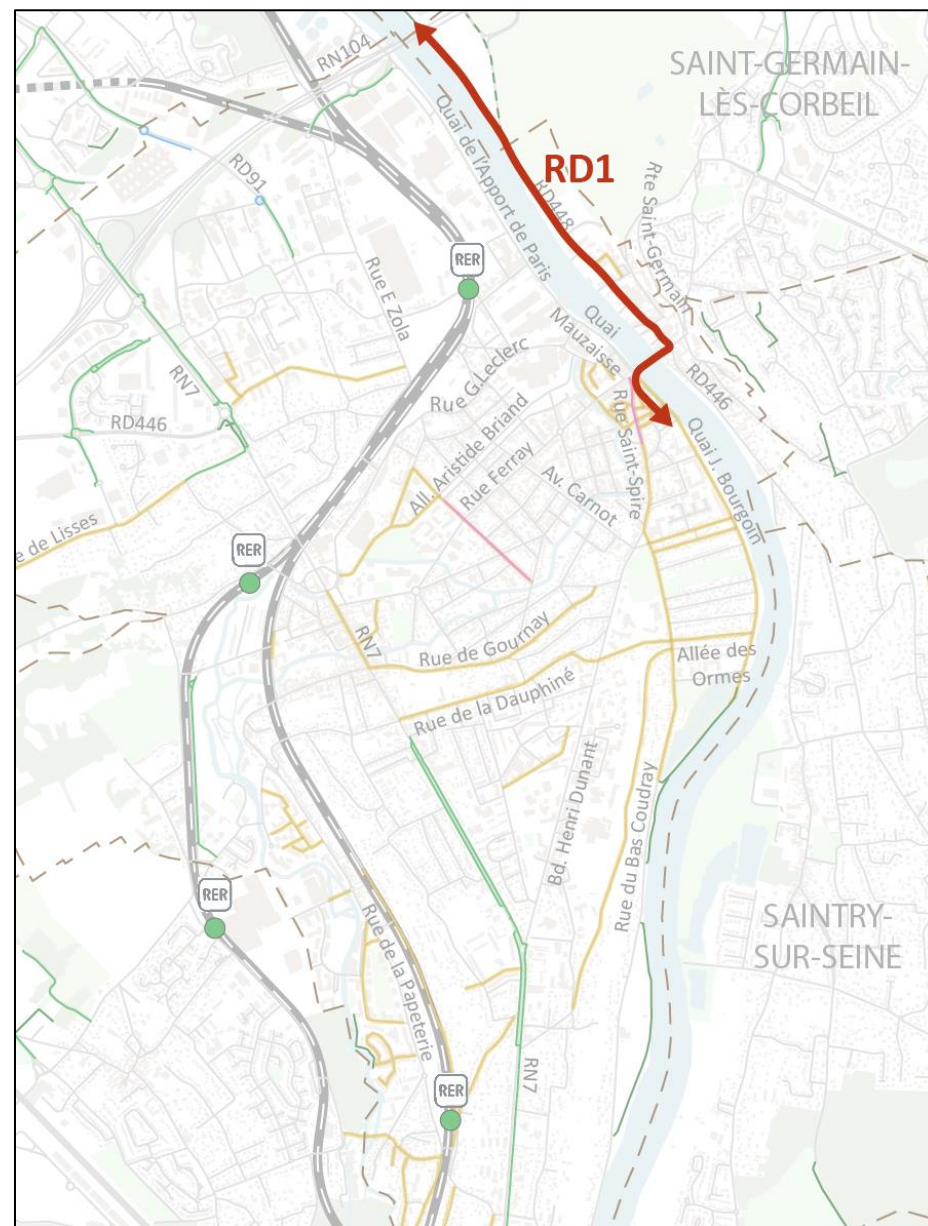
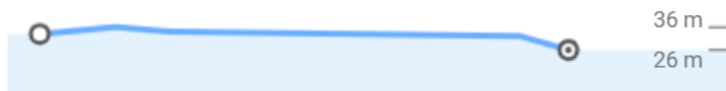
Réduction de trottoir : oui

Linéaire mixte avec voie piétonne : -

Nouveaux ouvrages : -

Réaménagement d'espace bâti : -

↑ 3 m · ↓ 10 m



LES ITINÉRAIRES ÉTUDIÉS – RD2

CARACTÉRISTIQUES

Longueur : 2 km

Dénivelé : +10m / -10m

Homogénéité d'aménagement cyclable : moyenne

Linéaire dérogoaire RER V : -

Desserte :

- Berges de Seine
- Cœur de Ville
- Rive Droite (zone commerciale et résidentielle)

Suppression de stationnement VP : 42 places (dont 21 ZR et 21 ZC)

Risque de congestion : fort

Suppression d'un sens de circulation : non

Abaissement de la vitesse : non

Nombre de lignes de bus impactées : 2

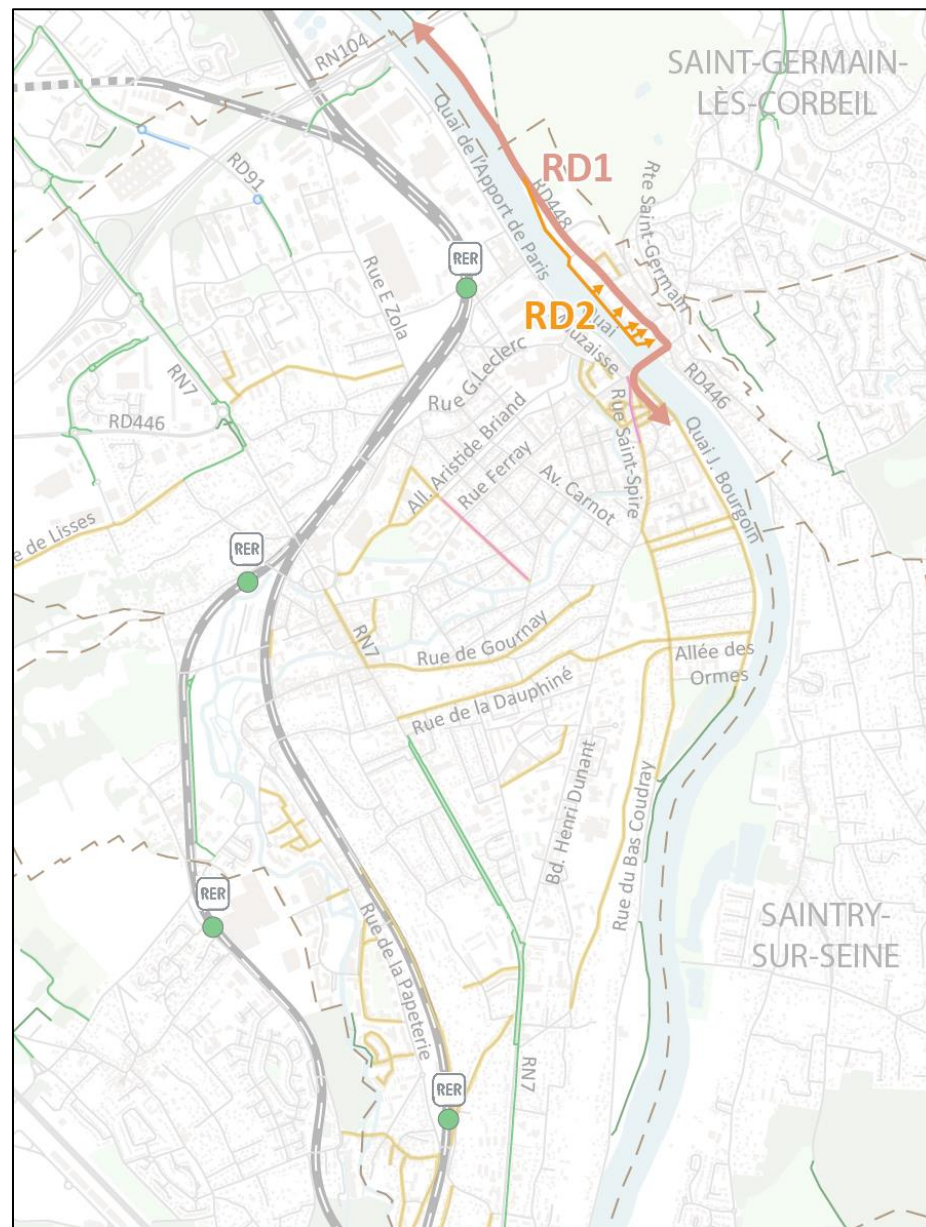
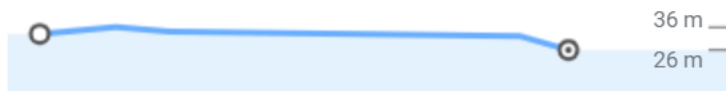
Réduction de trottoir : non

Linéaire mixte avec voie piétonne : -

Nouveaux ouvrages : ponton sur la Seine (+880 000 € HT)

Réaménagement d'espace bâti : -

↑ 3 m · ↓ 10 m



LES ITINÉRAIRES ÉTUDIÉS – PSRL

L'aménagement d'une passerelle permettrait de contourner les difficultés rencontrées avec l'itinéraire RD1.

Cette passerelle permettrait également de faciliter le rabattement vers la gare RER depuis l'itinéraire du RER V ainsi que pour les quartiers de la rive gauche et la commune de St-Germain-Lès-Corbeil.

CARACTÉRISTIQUES

Longueur : 1,9 km

Dénivelé : +4m / -10m (??)

Desserte :

- Berges de Seine
- Cœur de Ville
- Gare RER de Corbeil (via rue de la Seine)
- Zone d'activité

Suppression de stationnement VP : 56 places (ZA)

Risque de congestion : fort

Suppression d'un sens de circulation : oui (1,7 km)

Abaissement de la vitesse : non

Nombre de lignes de bus impactées : 0

Réduction de trottoir : non

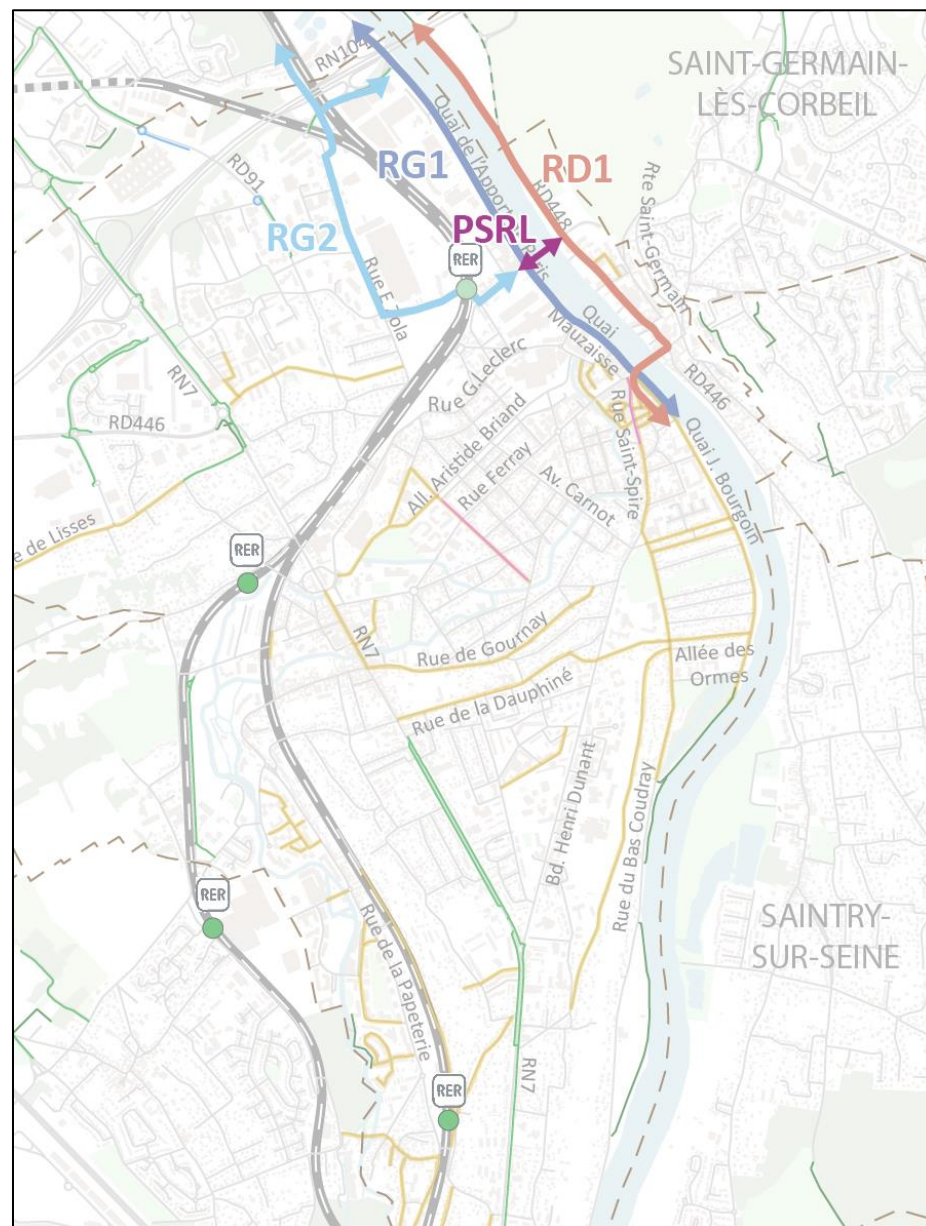
Linéaire mixte avec voie piétonne : -

Nouveaux ouvrages : passerelle (150 ml – 2 M€ HT)

Réaménagement d'espace bâti : -

REMARQUES

Quelle fréquentation à terme ?



SYNTHÈSE

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT	RG1	RG2	RD1	RD2	PSRL	SC
Qualité de l'itinéraire pour les cycles						
Longueur	+	--	+	+	+	+
Lisibilité	+	--	+	+	+	+
Dénivelé	++	-	-	--	-	++
Homogénéité de l'aménagement cyclable	+++	++	--	+	+++	+
Linéaire dérogatoire RER V et importance	+	+	---	+	+	-
Desserte	+	++	++	++	+	++
Impacts sur les véhicules motorisés						
Suppression de stationnement automobile	-	--	---	---	-	0
Risque de congestion automobile accrue	---	---	---	---	---	+
Suppression d'un sens de circulation	--	--	--	+	-	+
Nécessité d'abaisser la vitesse	+	+	+	+	+	+
Nombre de lignes de bus impactées	+	---	-	-	+	+
Impacts sur les piétons						
Réduction de trottoir	+	+	--	+	+	+
Itinéraire mixte	+	+	+	+	+	-
Coût						
Nouveaux ouvrages	+	+	+	--	---	+
Réaménagement d'espace bâti	+	+	+	+	+	-



consultants en mobilité

221, Rue Lafayette
75010 Paris
(+33) 1 85 09 60 33
contact@etc-mobilite.fr
www.etc-mobilite.fr

Paul-Emmanuel GAYE
Lucas HENRIAT
Éva BANNIER

ANNEXES

LES ITINÉRAIRES ÉTUDIÉS – SC

CARACTÉRISTIQUES

Longueur : 4,9 km

Dénivelé : +5m / -5m

Homogénéité d'aménagement cyclable : bonne

Linéaire dérogoaire RER V : 110 ml (Asce Voile Espar)

Importance de la dérogation : faible

Desserte :

- Berges de Seine
- Gare RER Le Plessis-Chenet
- Piscine
- Stade
- Collège

Suppression de stationnement VP : -

Risque de congestion : -

Suppression d'un sens de circulation : non

Abaissement de la vitesse : non

Nombre de lignes de bus impactées : -

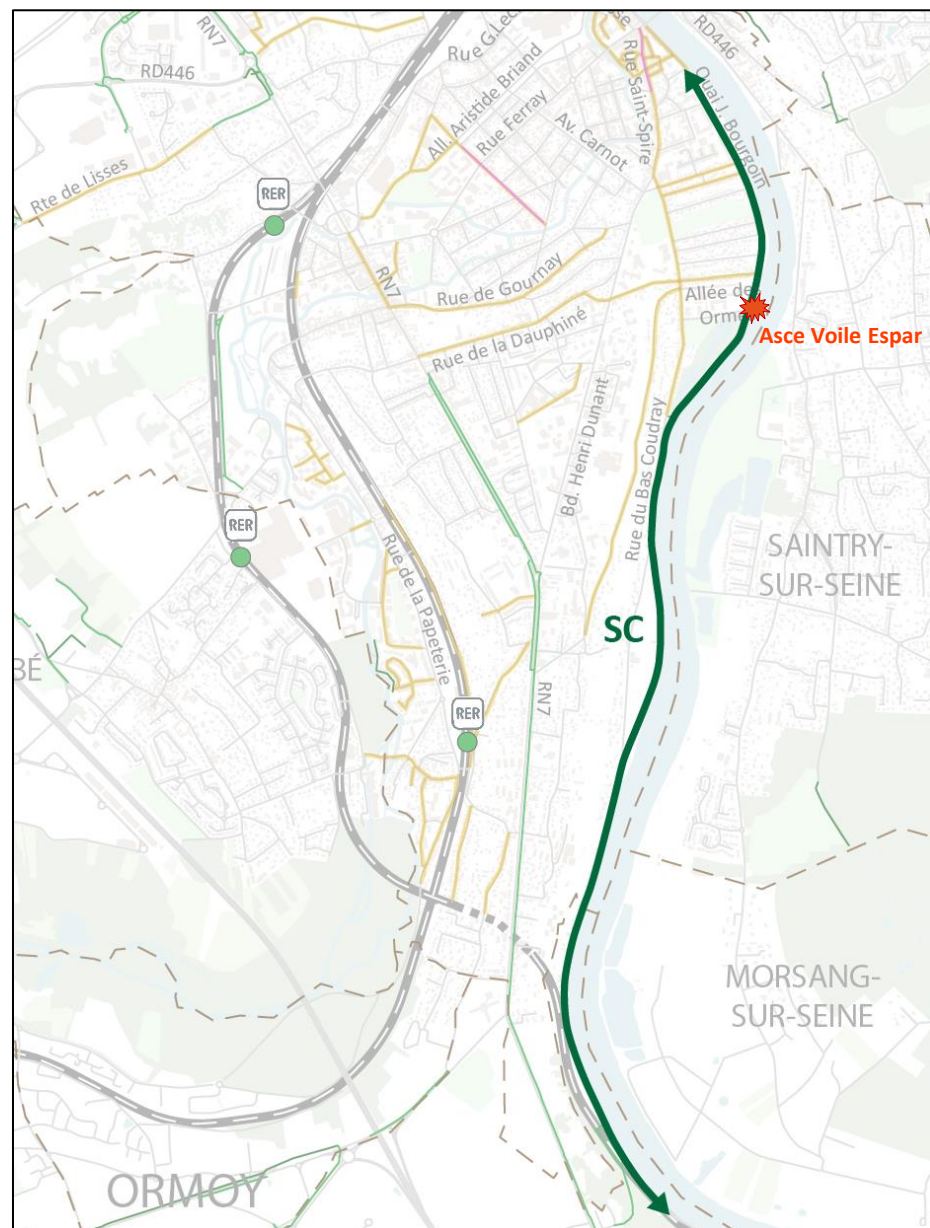
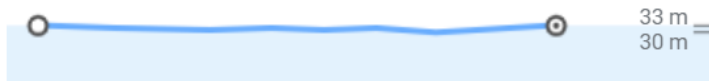
Réduction de trottoir : non

Linéaire mixte avec voie piétonne : 1 400 ml

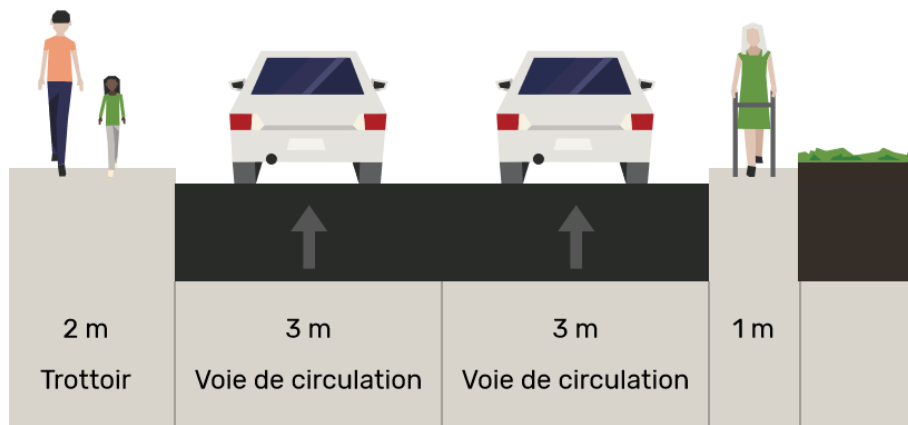
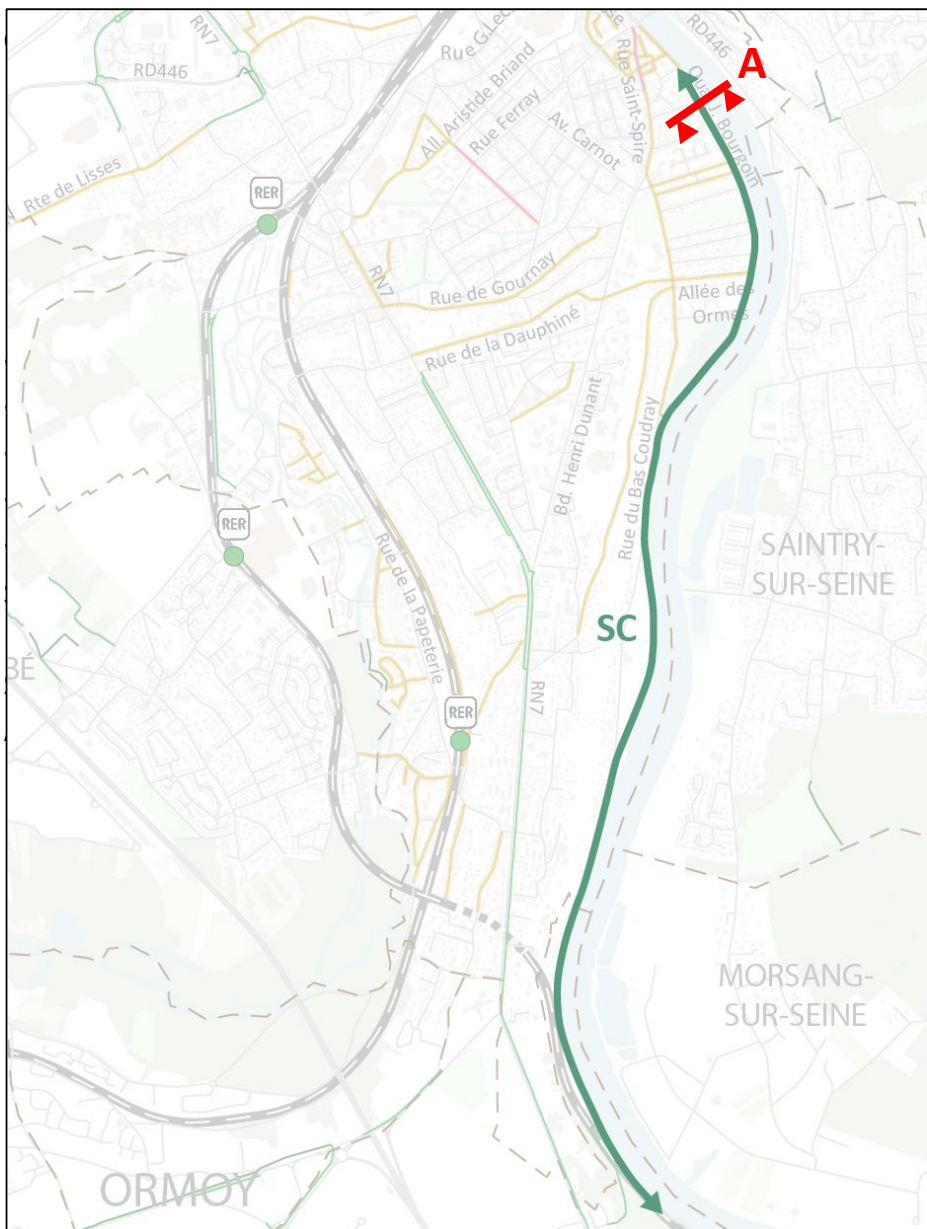
Nouveaux ouvrages : -

Réaménagement d'espace bâti : 500 ml

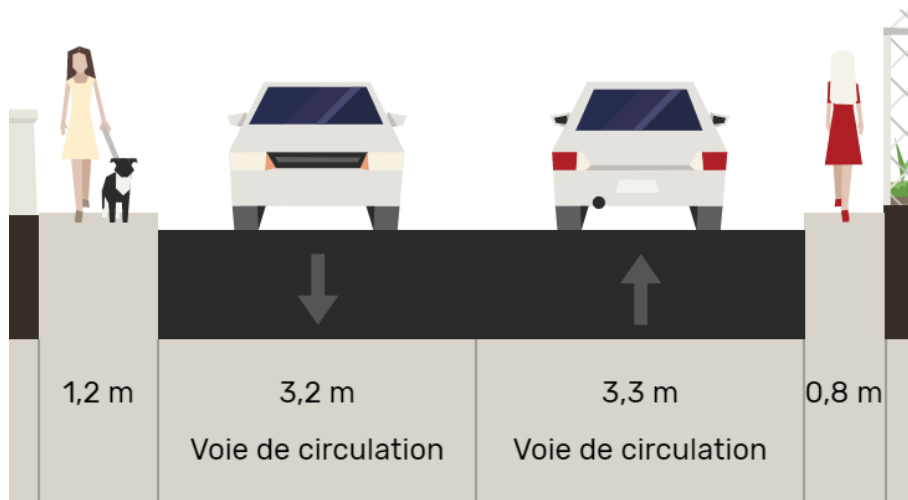
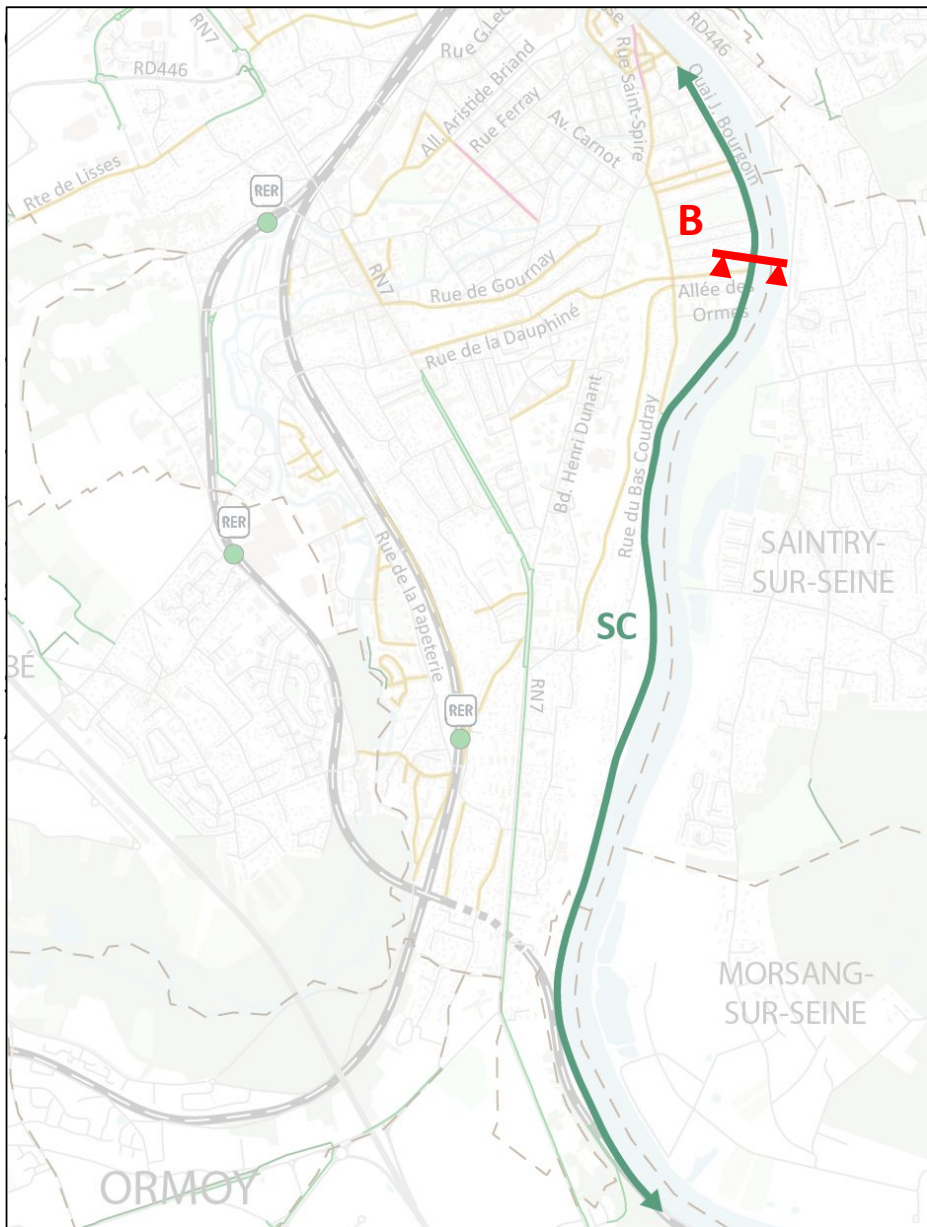
↑ 5 m · ↓ 5 m



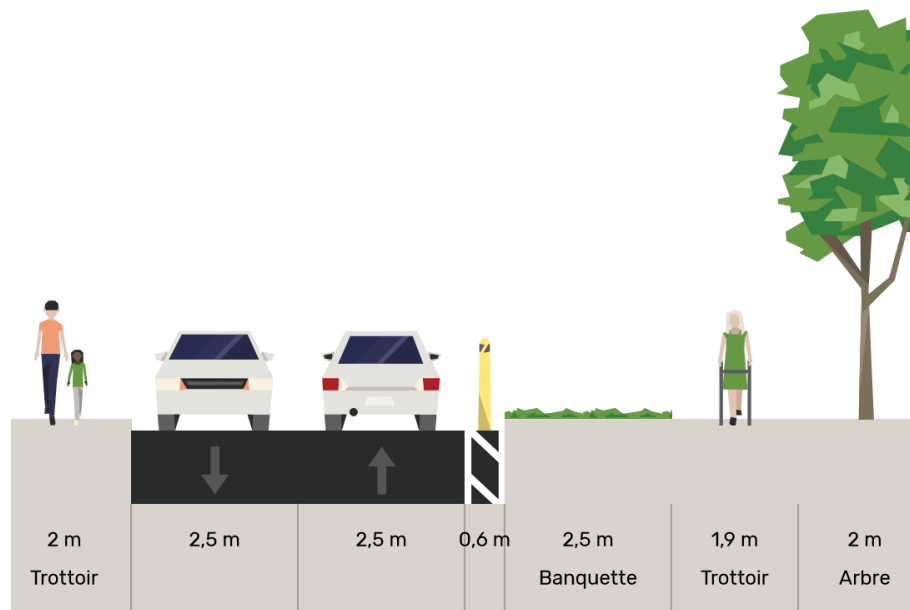
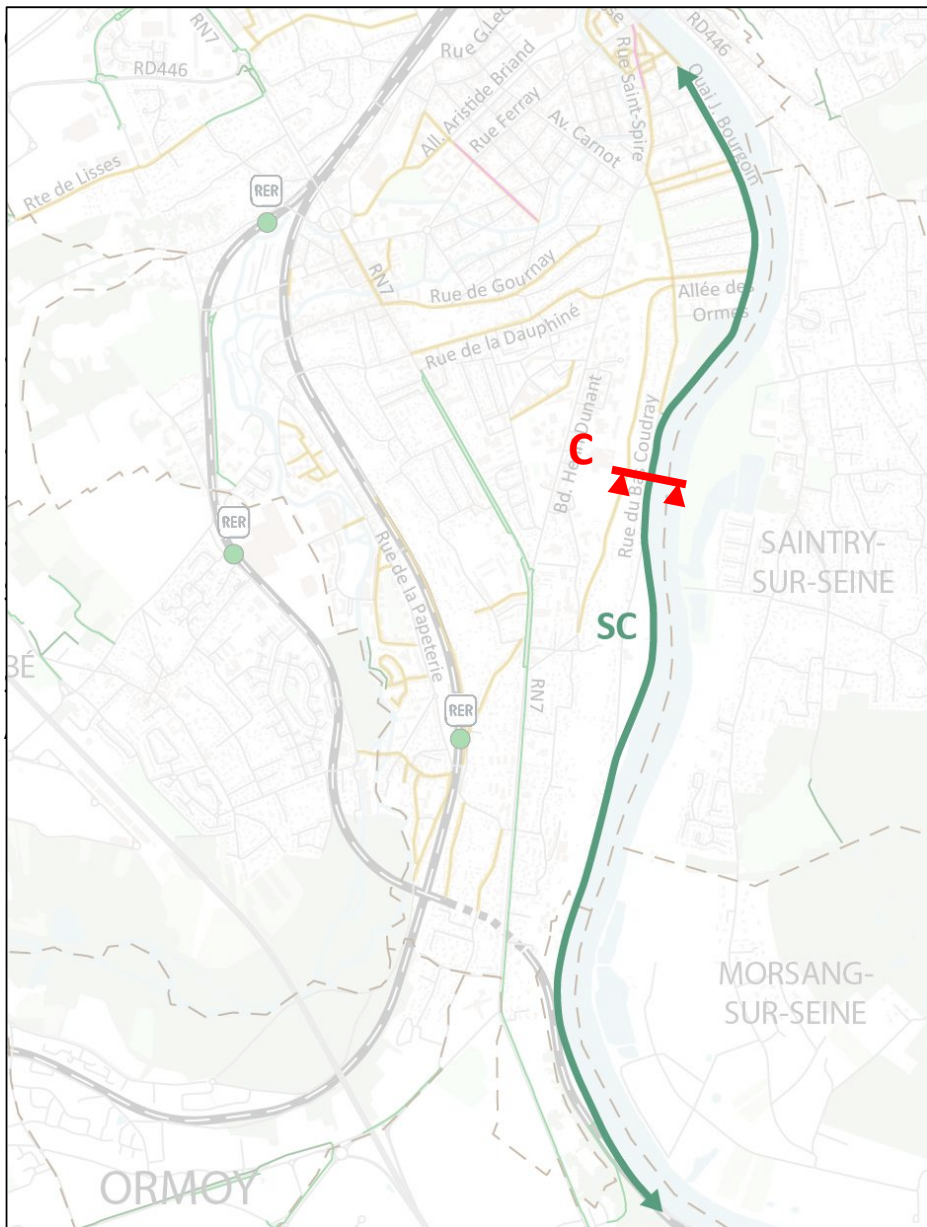
LES ITINÉRAIRES ÉTUDIÉS – SC



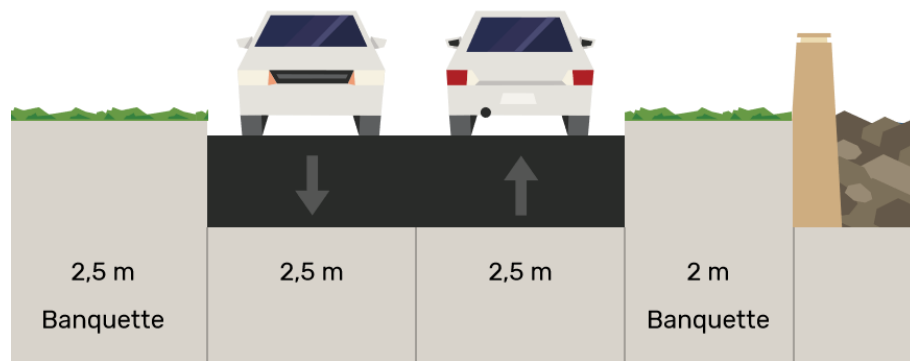
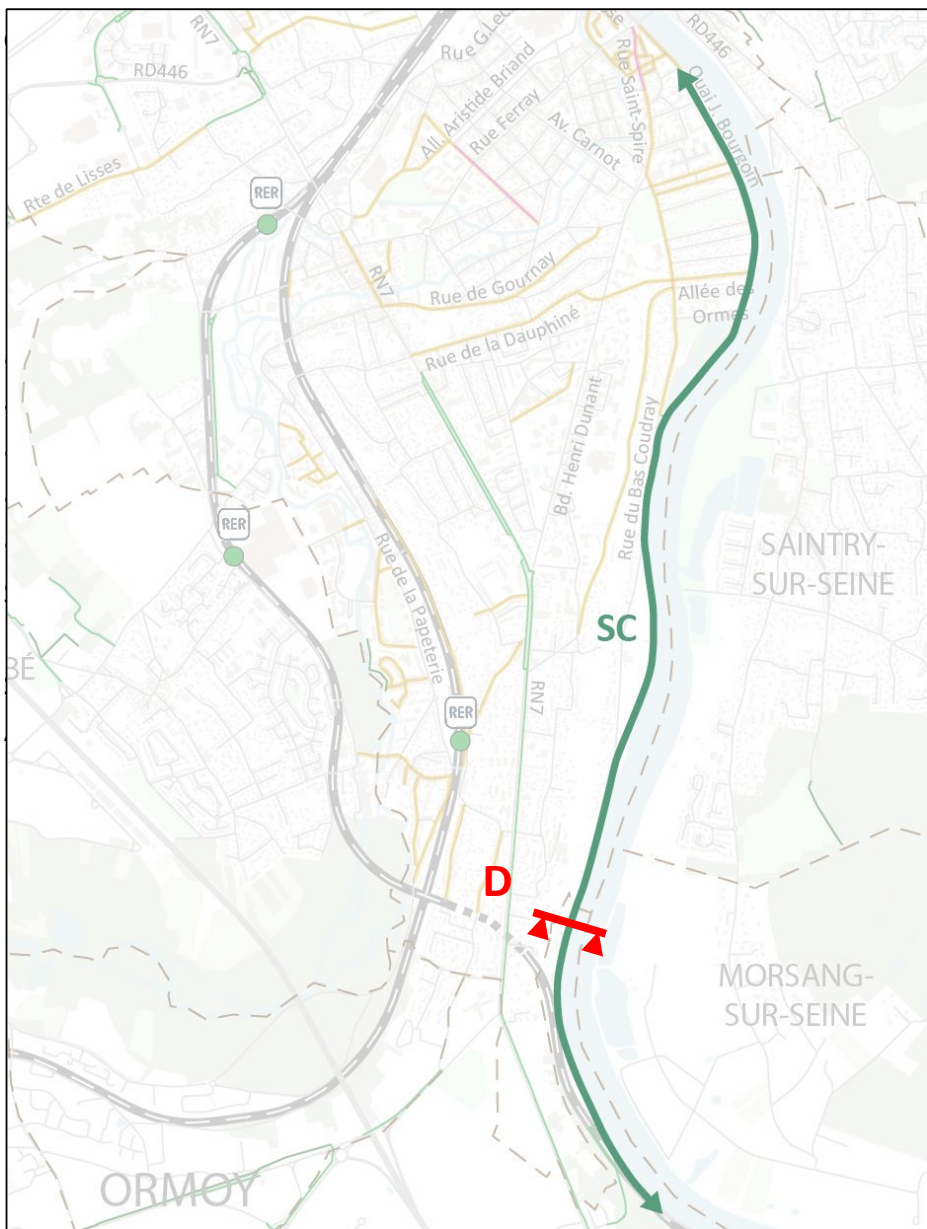
LES ITINÉRAIRES ÉTUDIÉS – SC



LES ITINÉRAIRES ÉTUDIÉS – SC



LES ITINÉRAIRES ÉTUDIÉS – SC



LES ITINÉRAIRES ÉTUDIÉS – RG1

CARACTÉRISTIQUES

Longueur : 1,9 km

Dénivelé : +4m / -5m

Homogénéité d'aménagement cyclable : très bonne

Linéaire dérogeatoire RER V : -

Desserte :

- Berges de Seine
- Cœur de Ville
- Gare RER de Corbeil (via rue de la Seine)
- Zone d'activité

Suppression de stationnement VP : environ 90 places (ZA)

Risque de congestion : fort

Suppression d'un sens de circulation : oui (1,1 km)

Abaissement de la vitesse : non

Nombre de lignes de bus impactées : -

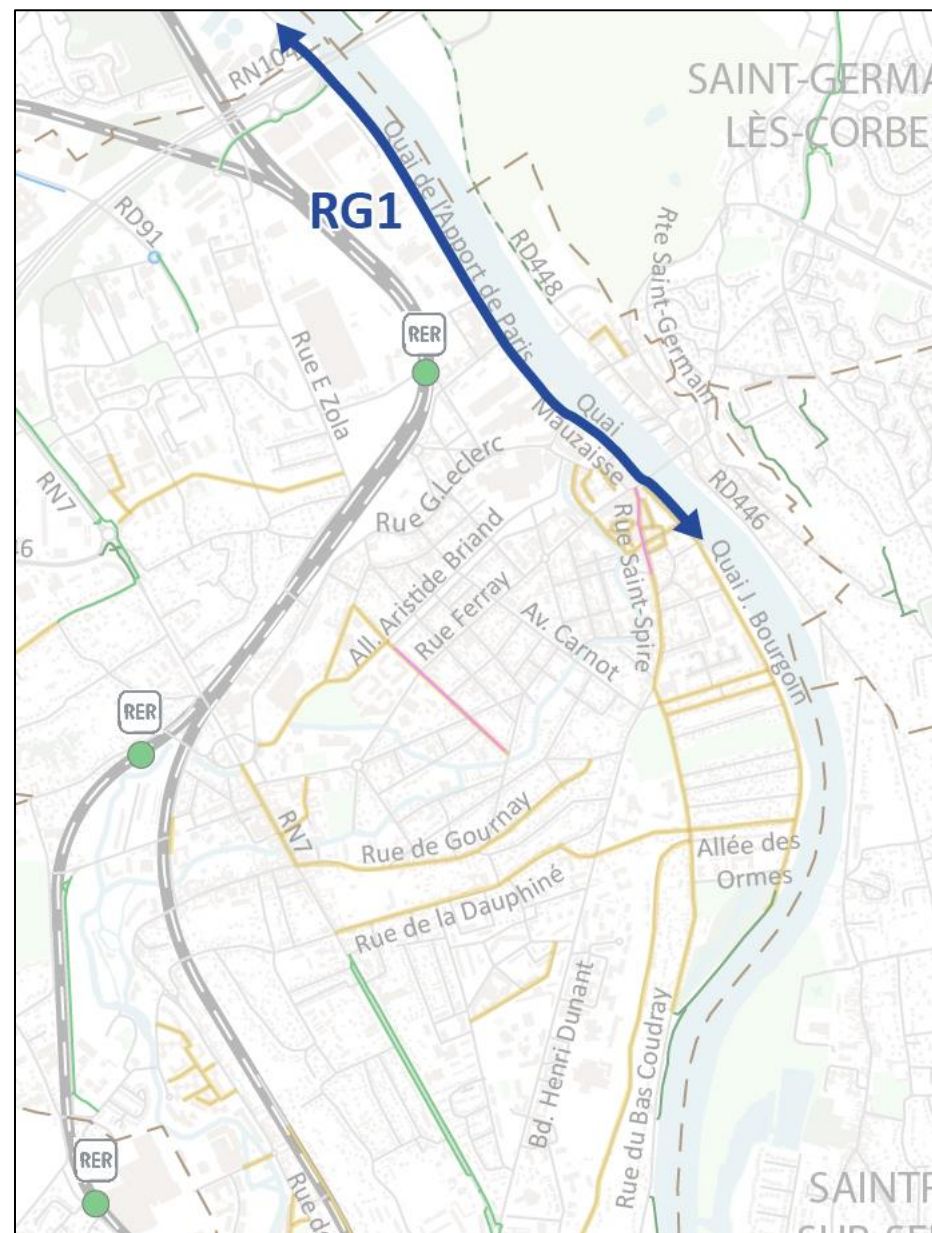
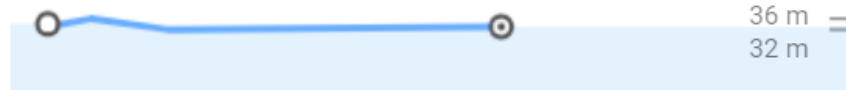
Réduction de trottoir : non

Linéaire mixte avec voie piétonne : -

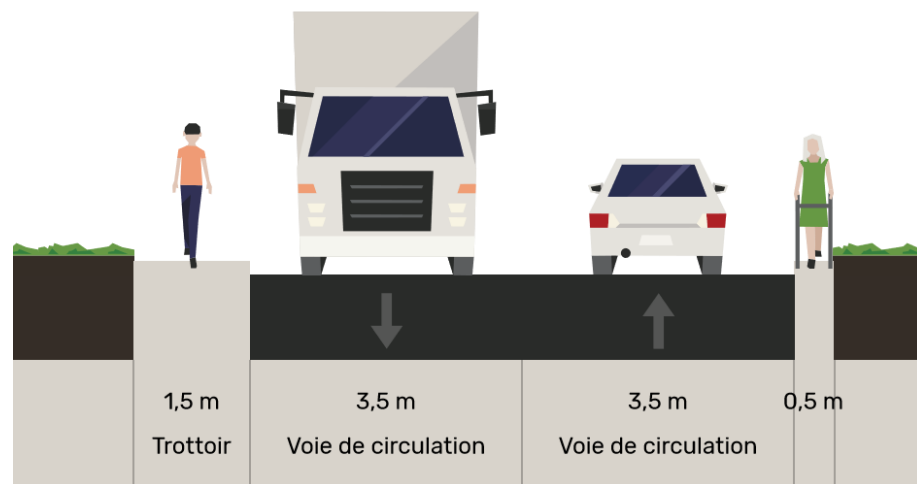
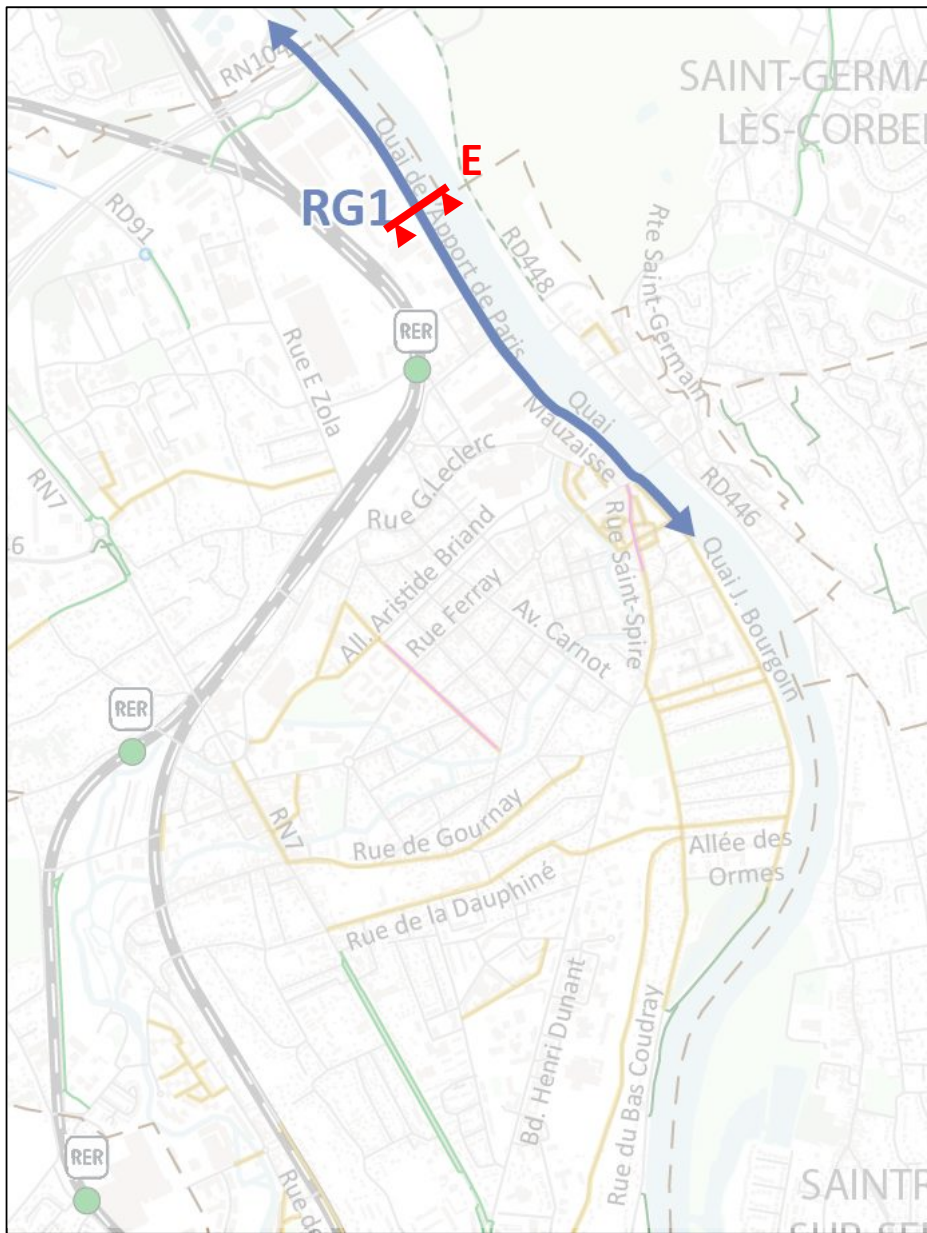
Nouveaux ouvrages : -

Réaménagement d'espace bâti : -

↑ 4 m · ↓ 5 m



LES ITINÉRAIRES ÉTUDIÉS – RG1



LES ITINÉRAIRES ÉTUDIÉS – RG2

CARACTÉRISTIQUES

Longueur : 2,9 km

Dénivelé : +8m / -7m

Homogénéité d'aménagement cyclable : bonne

Linéaire dérogoatoire RER V : -

Desserte :

- Cœur de Ville
- Gare RER de Corbeil (via rue de la Seine)
- Zone d'activité
- Quartier des Tarterêts
- Cimetière

Suppression de stationnement VP : 88 places (dont 32 ZR* et 56 ZA)

Risque de congestion : fort

Suppression d'un sens de circulation : oui (1,7 km)

Abaissement de la vitesse : non

Nombre de lignes de bus impactées : 6

Réduction de trottoir : non

Linéaire mixte avec voie piétonne : -

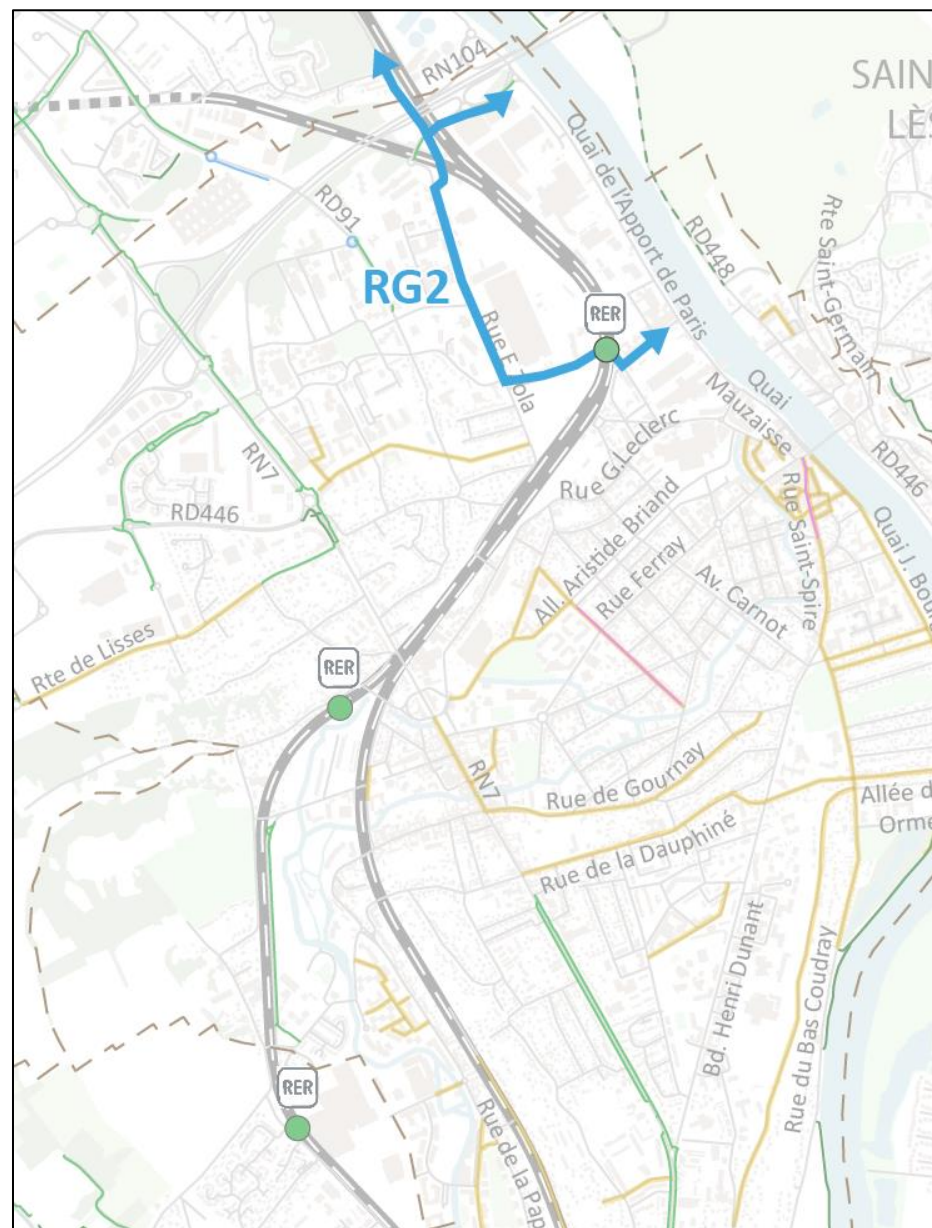
Nouveaux ouvrages : -

Réaménagement d'espace bâti : -

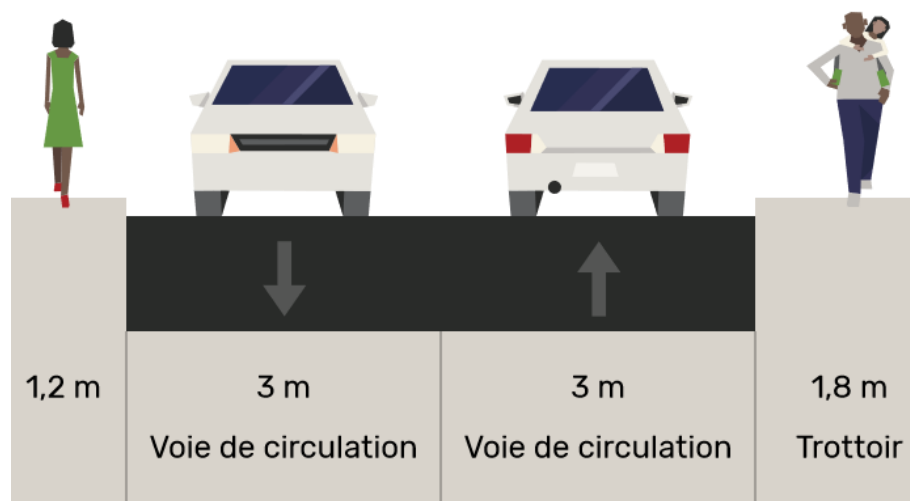
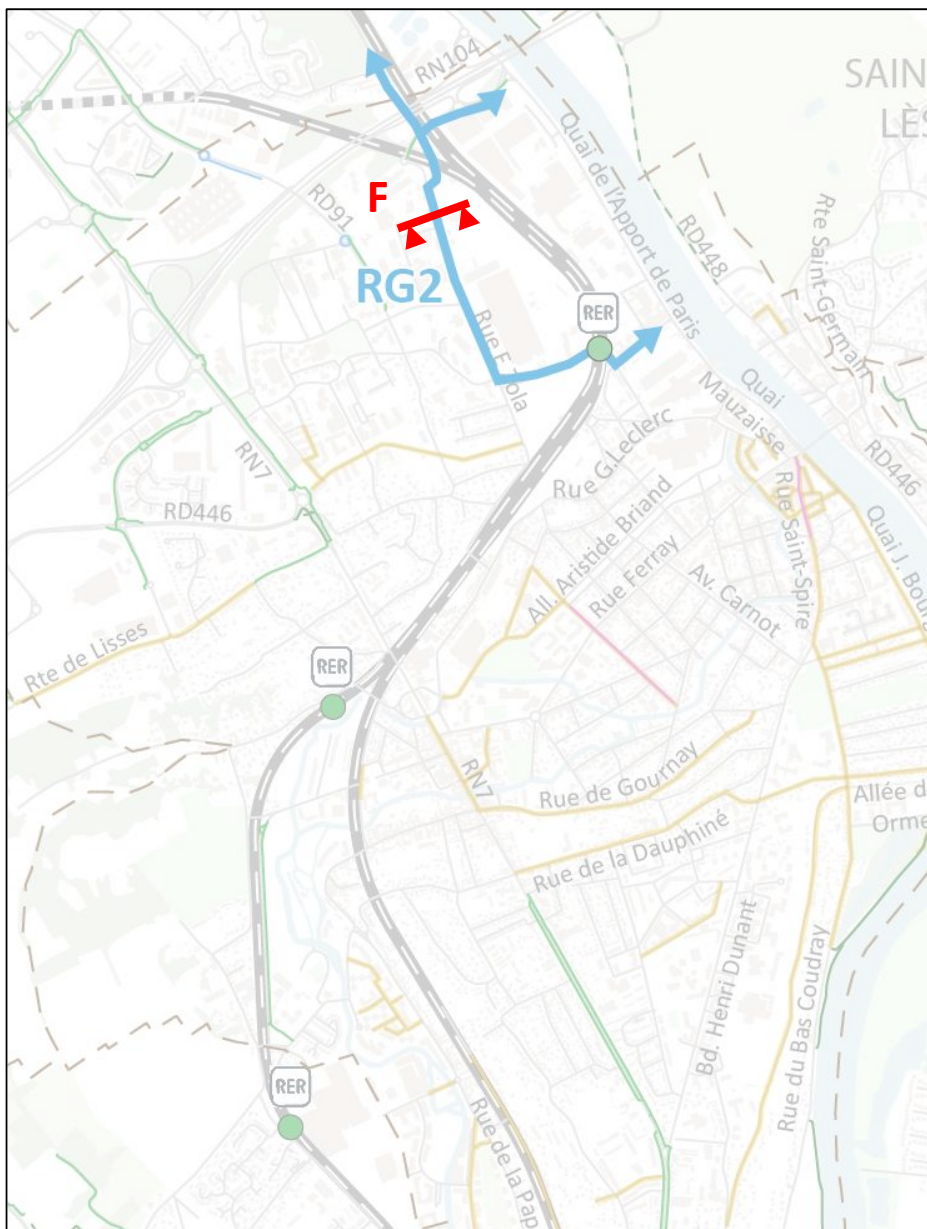
↑ 8 m · ↓ 7 m



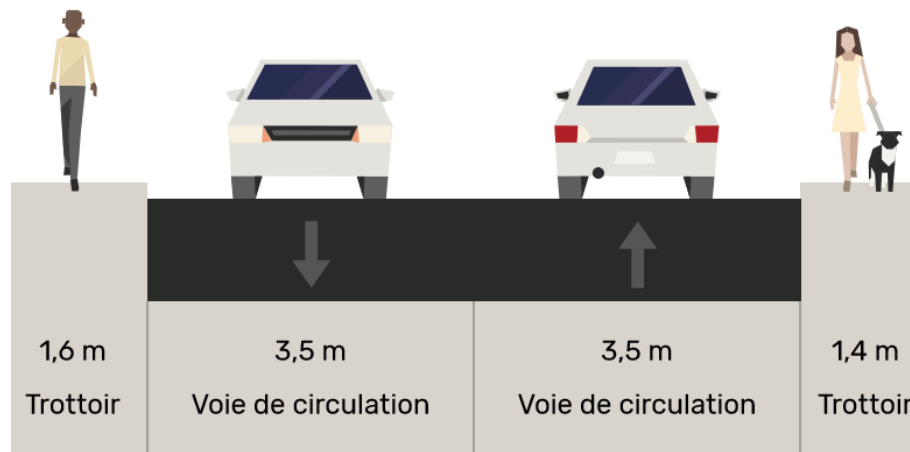
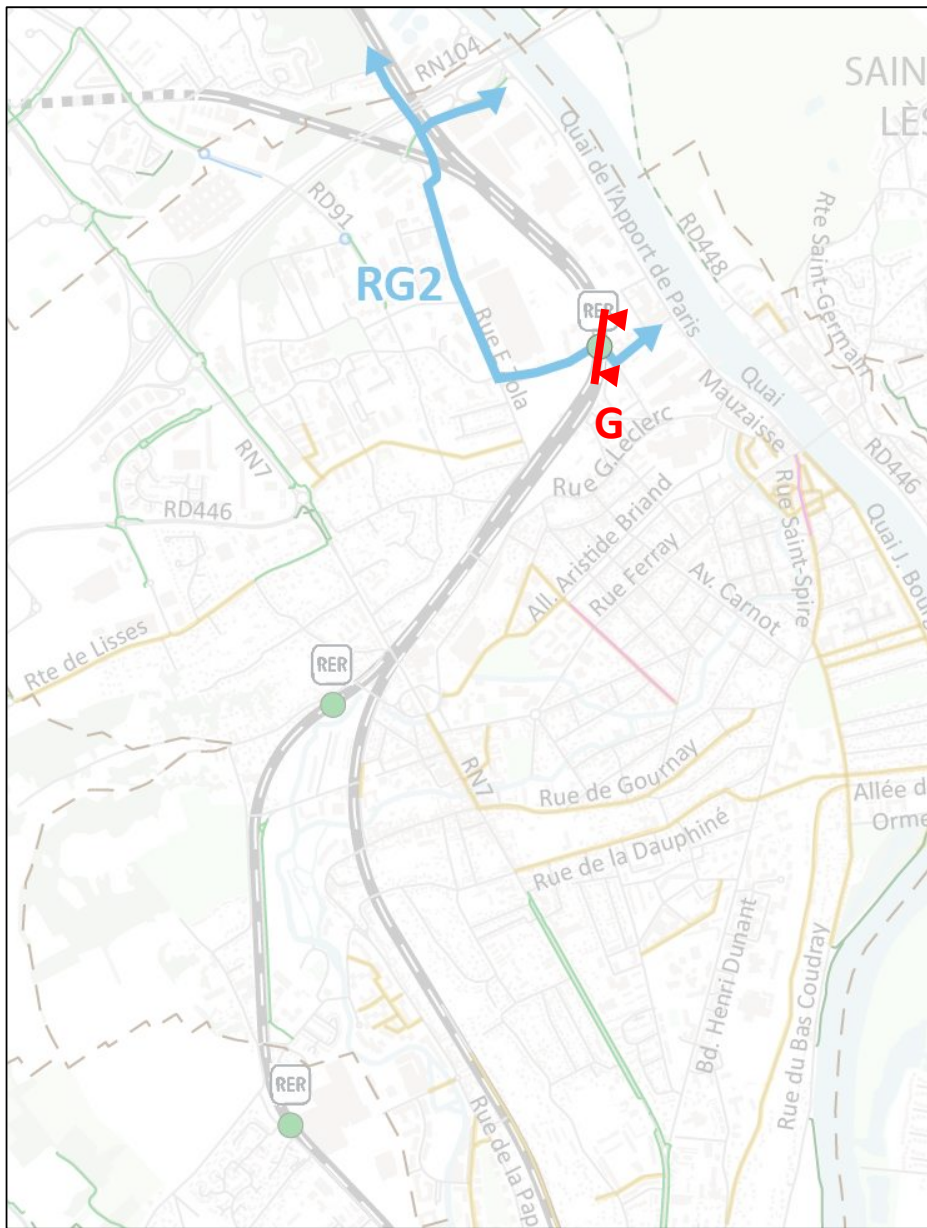
*ZR : Zone résidentielle



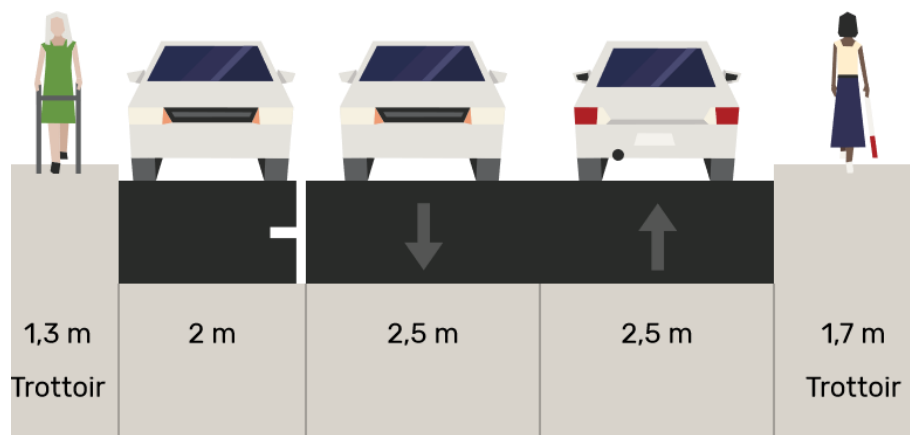
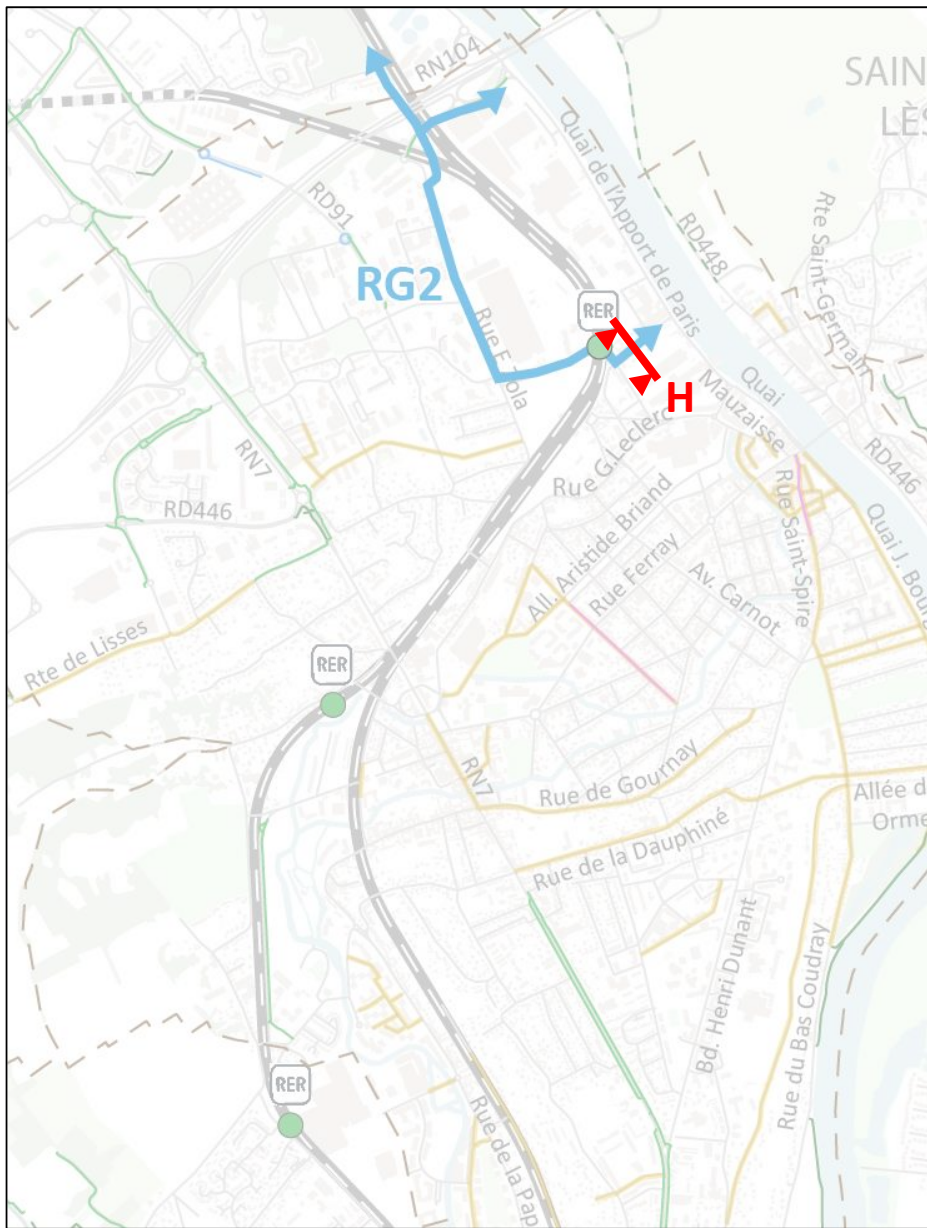
LES ITINÉRAIRES ÉTUDIÉS – RG2



LES ITINÉRAIRES ÉTUDIÉS – RG2



LES ITINÉRAIRES ÉTUDIÉS – RG2



LES ITINÉRAIRES ÉTUDIÉS – RD1

CARACTÉRISTIQUES

Longueur : 1,8 km

Dénivelé : +3m / -10m

Homogénéité d'aménagement cyclable : mauvaise

Linéaire dérogoire RER V : 280m

Importance de la dérogation : forte

Desserte :

- Berges de Seine
- Cœur de Ville
- Rive Droite (zone commerciale et résidentielle)

Suppression de stationnement VP : 69 places (dont 48 ZR et 21 ZC)

Risque de congestion : fort

Suppression d'un sens de circulation : oui (1 km)

Abaissement de la vitesse : non

Nombre de lignes de bus impactées : 2

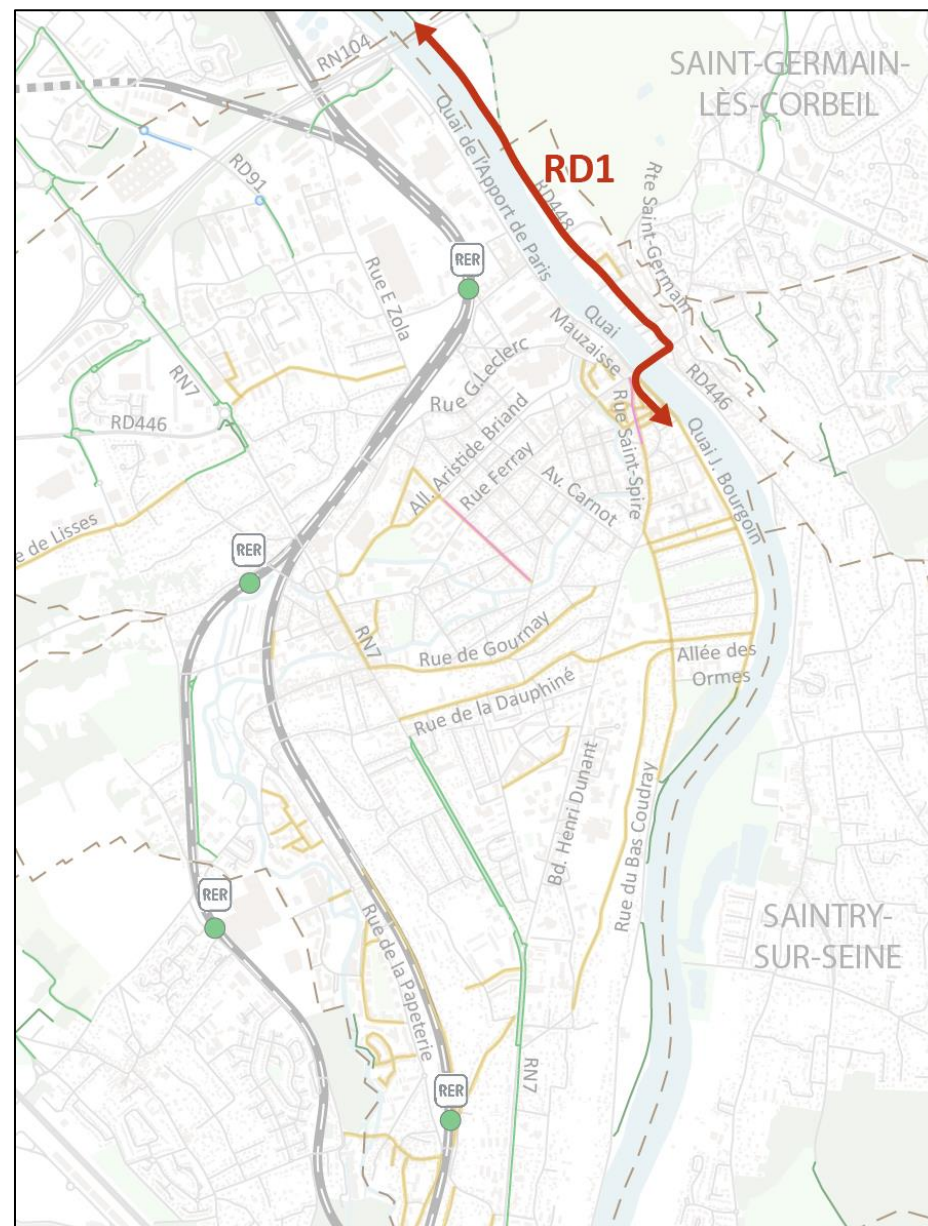
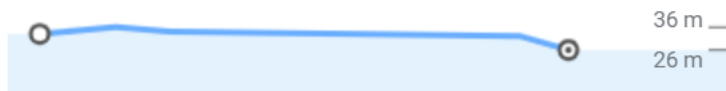
Réduction de trottoir : oui

Linéaire mixte avec voie piétonne : -

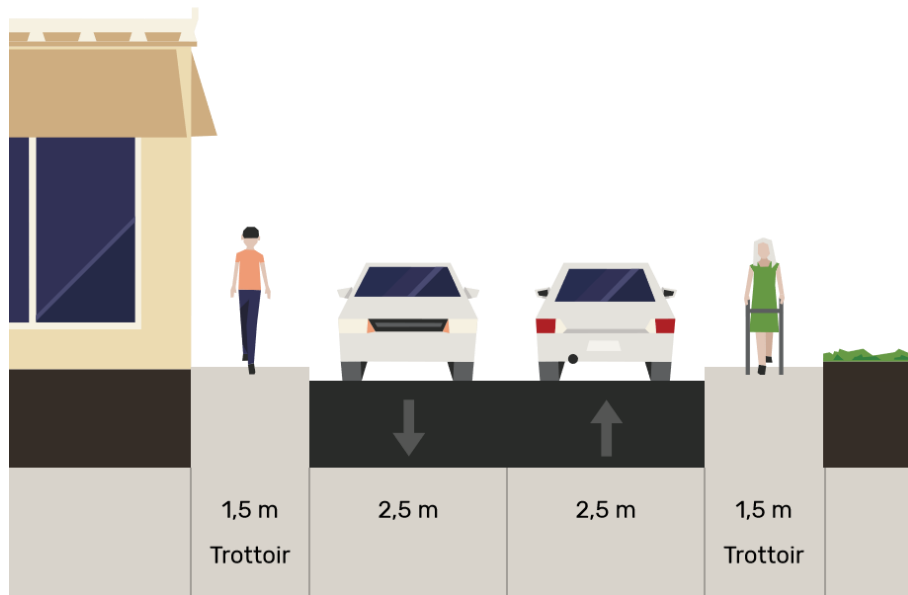
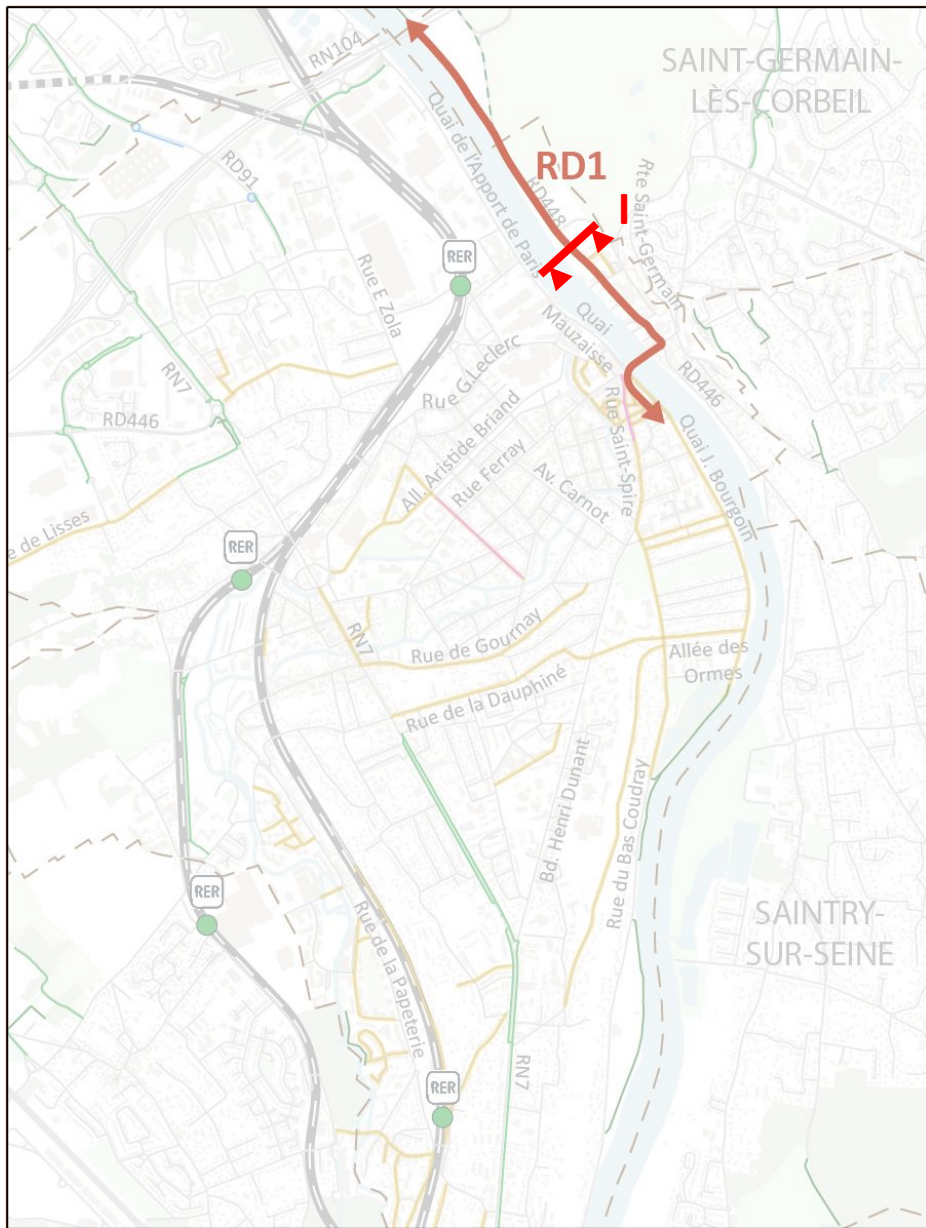
Nouveaux ouvrages : -

Réaménagement d'espace bâti : -

↑ 3 m · ↓ 10 m



LES ITINÉRAIRES ÉTUDIÉS – RD1



LES ITINÉRAIRES ÉTUDIÉS – RD2

CARACTÉRISTIQUES

Longueur : 2 km

Dénivelé : +10m / -10m

Homogénéité d'aménagement cyclable : moyenne

Linéaire dérogoatoire RER V : -

Desserte :

- Berges de Seine
- Cœur de Ville
- Rive Droite (zone commerciale et résidentielle)

Suppression de stationnement VP : 42 places (dont 21 ZR et 21 ZC)

Risque de congestion : fort

Suppression d'un sens de circulation : non

Abaissement de la vitesse : non

Nombre de lignes de bus impactées : 2

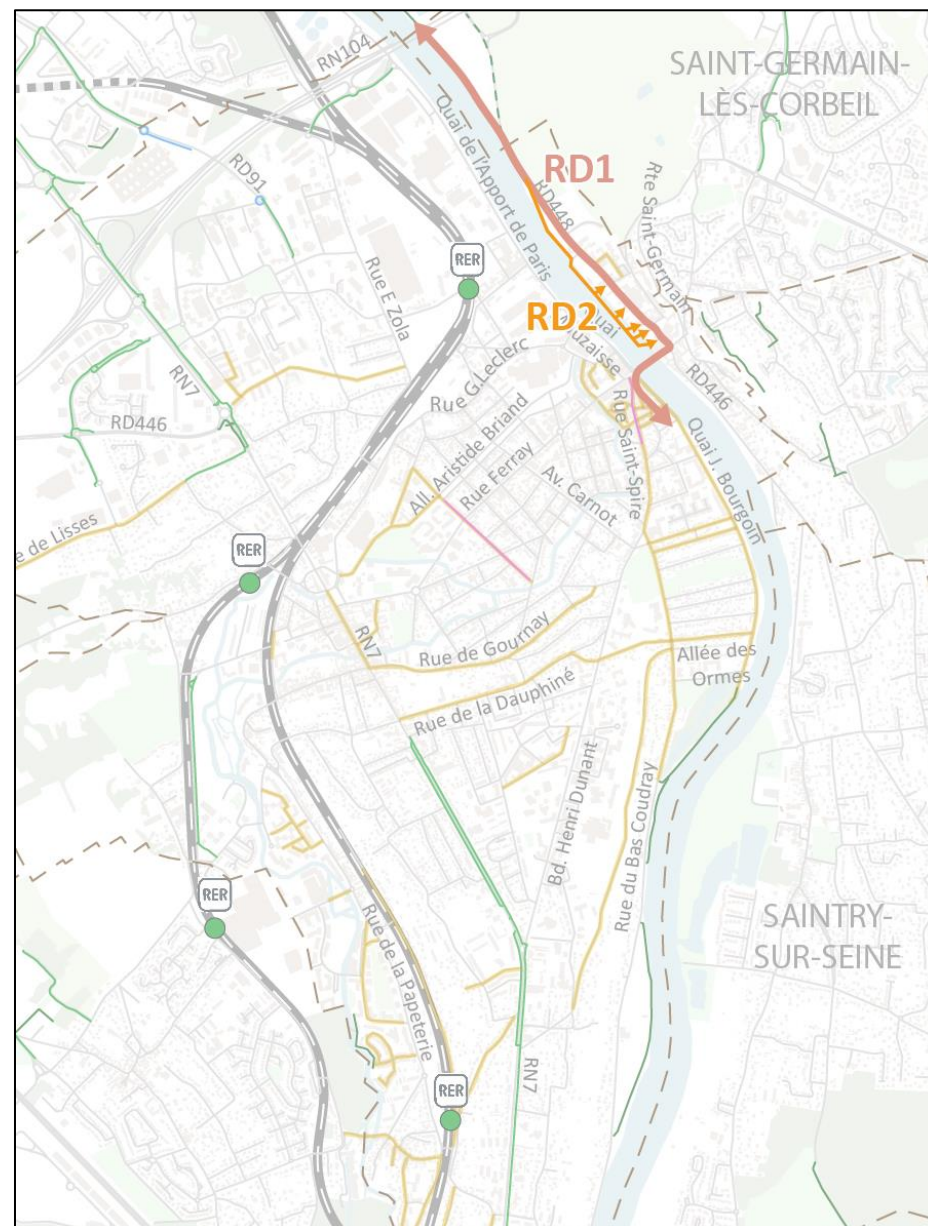
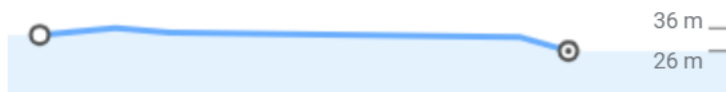
Réduction de trottoir : non

Linéaire mixte avec voie piétonne : -

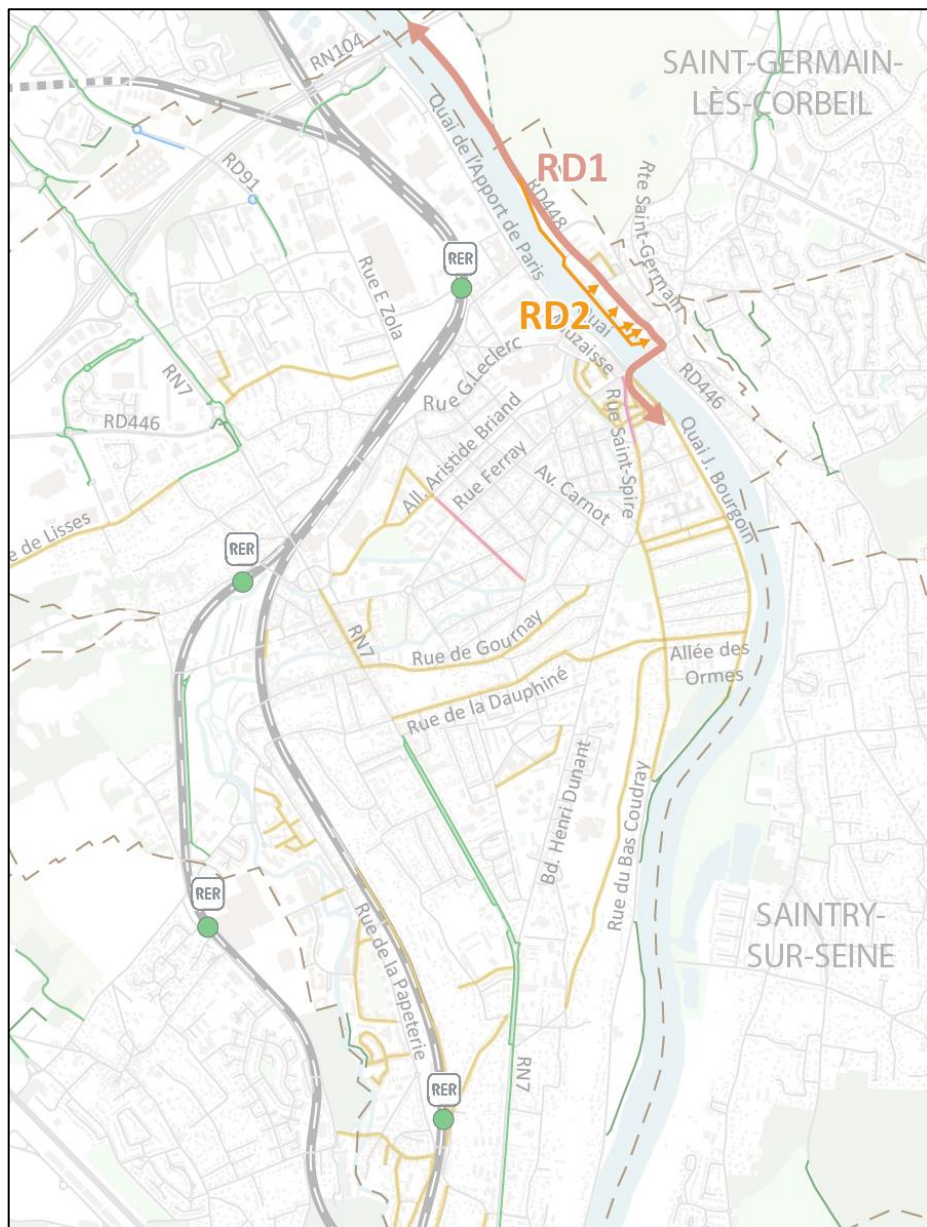
Nouveaux ouvrages : ponton sur la Seine (+880 000 € HT)

Réaménagement d'espace bâti : -

↑ 3 m · ↓ 10 m



LES ITINÉRAIRES ÉTUDIÉS – RD2

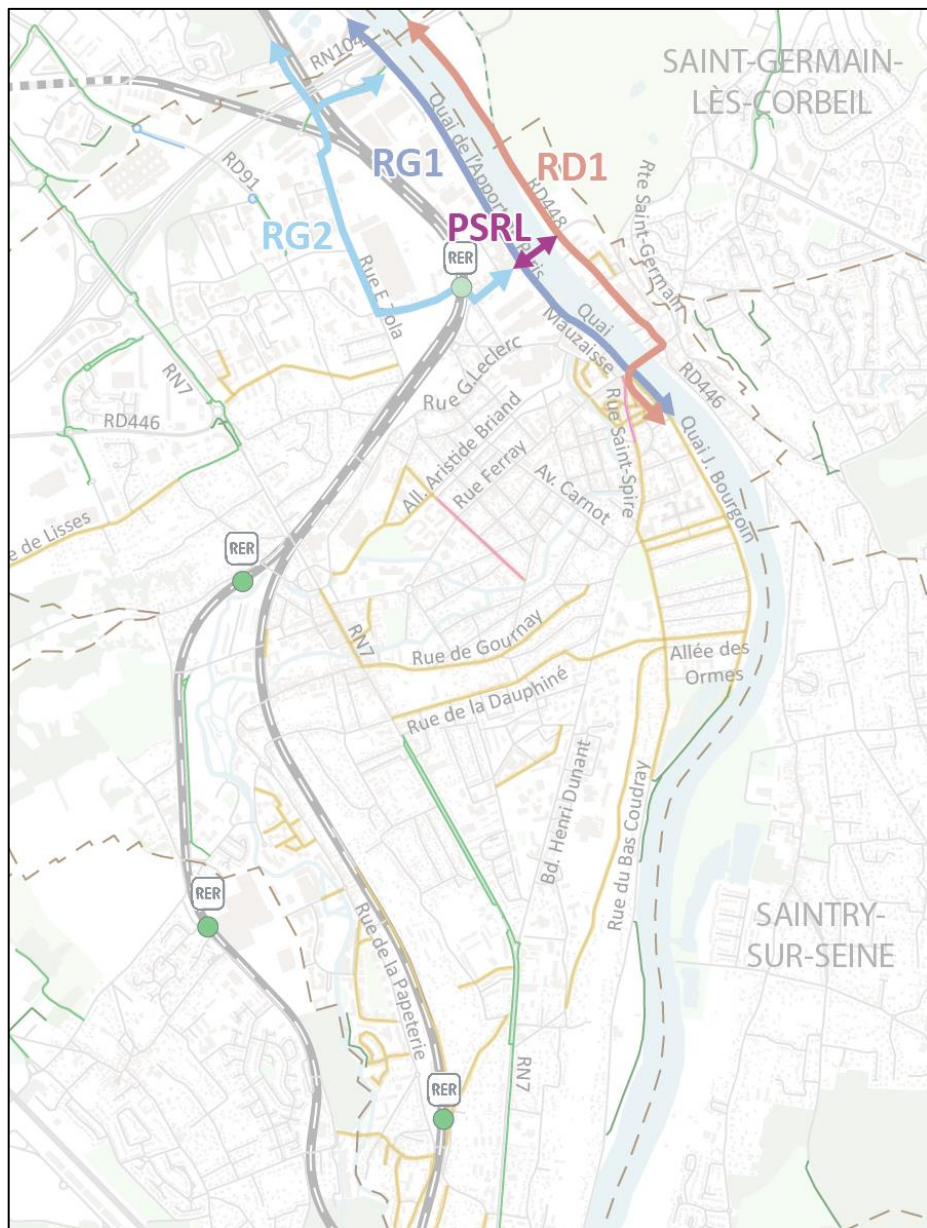


Ponton cyclable sur les Voie Verte des Berges de l'Isle (V90) – AF3V



Ponton cyclable sur le Cher – Le Cher à Vélo

ITINÉRAIRE RIVE DROITE 2 – RD2



Aménagement possible de la passerelle – ETC via Géoportail



Vu sur le débouchée de la potentielle passerelle depuis la rue de la Seine – Google streetview